CONDITIONS :

ABONNEMENT.

Trois piastres par an, pour la feuille, payables avec le premier numéro : dix piastres pour le Journal, pour un an. Exemplaire additionnel pour toute l'année, seulement la moitié du prix. Les abonnés pour toute l'année, lorsqu'ils ne feront pas parvenir payé, n'ont du droit à la Bibliothèque Générale qu'après avoir acquitté leur abonnement. Les abonnés du second ou du troisième trimestre ne seront admis à profiter du droit de prêt qu'après avoir payé leur abonnement, et ne pourront prétendre à aucune autre indemnité.

ANNONCES. Une piastre par ligne de chaque insertion, pour la première insertion, et cinquante cents par chaque insertion subséquente. Tout changement considérable dans l'annonce originale, devra être payé comme une nouvelle annonce. Le carré est de DIX lignes ou moins.

Abonnements pour l'année aux annonces : Les artisans et personnes tenant magasins de détail, 600. Les Banques, Compagnies d'Assurances et autres institutions publiques, 600 ; les agents pour navires, bitumes et bateaux à vapeur, où les maisons de commerce ; 300. Cet abonnement ne comprend pas l'insertion des annonces.

Les annonces des naissances et de décès, les articles publiés à l'usage du public à des ventes d'immeubles, biens meubles, les articles signés par des voyageurs, les annonces de bénéfice &c. &c., doivent payer au tarif des annonces ordinaires.

Les Annonces qui ne doivent paraître que par intervalles jusqu'à 01 par carré pour chaque insertion.

Les Annonces qui articulent une nature personnelle, lorsque le nom sera être admis, paternité de public de gré de nommer, ou ordinaires et d'avance.

Les Annonces qui seront de la ligne ordinaire des affaires d'un abonné à l'année, telles que ventes à l'encan par autorité de justice, ventes de plantations et habitations, esclaves, chevaux, animaux divers ou objets de ce genre, ne seront payées au comptant et après insertion.

Les Annonces qui ne seront pas à durée de l'insertion seront publiées pendant un mois et devront être payées en conséquence de cette disposition.

Aucune Annonce de faillite sera publiée, à moins que le prix de l'insertion n'ait été payé avance, qu'il y ait un répondant.

Les Tavernes et autres maisons ouvertes pour l'amusement du public, seront insérer chaque jour de nouvelles annonces, payables la saison des pluies, pareront $150.

Les Annonces de candidatures à des emplois publics et toutes annonces politiques naturo-politiques, paieront le double du prix ordinaire.

CONSULTATIONS MEDICALES.—Pr. Bayard, docteur gradué de la faculté de New-York, membre de la société des Botanistes, Médecins et Chirurgiens de la ville de New-York, nouvellement arrivé en cette ville, offre ses services aux personnes qui voudront l'honorer de leur confiance.

Le docteur donnera des consultations à son domicile sur toutes affections de maladies, mais plus particulièrement sur les affections dartreuses, scrofuleuses et sur les maladies dites secrètes. Les personnes peu aisées recevront des consultations gratuites.

Consultation de 9 à 4 heures, rue Dauphine, No. 77. 17 déc—6m

AUX CULTIVATEURS DE COTON—Graine de coton jumelée—A ceux qui ont su prouver cette graine et qui Mr. Pont vient de recevoir une quantité nécessaire de leur en faire une description, nous nous dirons à ceux qui n'en ont pas vu les progrès, que cette graine est des plus avantageuses, et que sa prompte maturité la rend précoce à cette saison, et pratique et terre basse. Dans les climats les plus au nord où se cultive le coton, cette graine est plus précoce de quatre mois que les autres. Les graines ne peuvent au nombre de 3 à 5 sur chaque tige, qui sont en grande quantité et qui ordinairement trois pouces de longueur, &c. La qualité de coton est supérieure dans la force de la soie et la bravée.

13 déc 2m 80, rue des Magasins

ON DEMANDE A ACHETER—Un lot de terre d'environ 30 pieds de face, sur 120 pieds de profondeur, et situé dans une partie commerciale de la ville, sur lequel on voudrait faire bâtir dans le courant d'une année. S'adresser à la boîte No 308 à la poste. 13 déc

BIRRAM DE LA COMPAGNIE du chemin de fer de Nashville et de la Nouvelle Orléans. Nouvelle Orléanaise 14 novembre 1838—Traite sur New York, à vendre en sommes convenables aux acheteurs à 90 POUR CENT 90 pour cent.

JAMES H. CALDWELL, 14 nov—17 President.

H. & W. ANDERSON.

Nos. 22 & 24, RUE BOURGITOULE.

Importeurs directs de toutes descriptions de Vins, Eau-de-vie et liqueurs étrangères.

28 nov NELLE. ORLEANS

UNE personne qui a une connaissance pratique des affaires et la routine d'un comptoir, désire trouver à se placer. Elle est connue dans les villes de l'Ouest et de l'Est, ayant été employée dans les affaires, pour son jeune compte, exigeant des gages assez élevés, serait très employée comme marchand ou tenue de livres, travaux auxquels elle donnerait toute son attention et son influence pour le mieux des intérêts de ses employés. S'adresser à

BOGERT & HAWTHORN,

5 déc—17 63, rue Gravier.

AVIS—L. P. MAXWELL, HUGHES & CO. ayant abandonné l'établissement de leur maison en cette ville, pour la saison actuelle, ont pris des arrangements avec Mr. W. Bonner, auquel ils ont remis de toutes les affaires qui leur seront adressées. Les consignations du Grand-Gulf et de Port Gibson, Miss. et de Columbia, Ark. (où leur maison continuera ses opérations) et toutes celles des autres points, lui seront faites pour leur compte.

Nouvelle-Orléans, le 1 décembre 1838.

3 déc—26 CLAY & CLARK.

FABRICANS DE TUYAUX DE PLOMB.

No 102, rue Poydras, Nelle. Orléans.

Tiennent constamment en magasin un assortiment de tuyaux de plomb, du diamètre inférieur de 3/4 de pouce à 2 pouces.

Aux prix les plus modérés. 1er déc—4 mois

CLAY & CLARK.

PLOMBERIE DE MAISON ET DE NAVIRE

No. 102, rue Poydras, Nelle. Orléans.

Fabricans de tuyaux en plomb, cabinets privés et pompes de toute genre.

Établissement bains chauds, froids et douches après la meilleure méthode.

Plomb roulé au cylindre, tuyaux, &c.

Ils exécutent des commandes pour tous les États du Sud. 1er déc

LA société qui existait ci-devant en cette ville sous la raison de J. Reed & Co. a été dissoute de plus le 1er. du courant, époque limitée de la société. Les affaires de la société seront liquidées par l'un des Associés, et le nom de la société sera rayé de l'acte en cet effet.

JAMES REED

Nelle Orléans, le 3 déc. 1838. H. G. HEARTT.

3 déc

Le soussigné continuera pour son compte et en son propre nom des affaires de commerce

H. G. HEARTT.

3 déc 1m 88, rue de la Commune.

COMPAGNIE DU CHEMIN DE FER DU GOLFE DU MEXIQUE—Les livres de souscription de la compagnie ouverts à l'Université de la Louisiane, rue Conti, no 57, à côté de la Banque de la Louisiane.

Par ordre de la direction.

5 déc—17 WM FURST, secrétaire.

MARRONNAGES.

VINGT PIASTRES DE RÉCOMPENSE.—S'est absentée depuis le 1er. de ce mois, la négresse esclave, nommée ELLISE. Elle est de la taille d'environ 5 pieds 6 pouces, âgée de 22 ans environ, le corps mince, teint jaunâtre, grande tête, elle regarde en dessous, lorsque l'on la parole. Elle ne parle qu'anglais. La récompense susdite sera donnée à celui qui la conduira à l'Hôtel de la Monnaie, ou dans une geôle de cette ville. Les capitaines de navires ou autres sont prévenus de ne pas l'employer, sous les peines prévues par la loi. S'adresser à B. DONLIN,

21 déc—17 20, rue de la Couline

VINGT PIASTRES DE RÉCOMPENSE, seront données pour l'arrestation de la grifferie négresse ESTHER, âgée d'environ 22 ans, taille de 5 pieds 4 à 5 pouces, figure longue, elle parle facilement le français et l'anglais, et appartenant ci-devant à Mr Schoen ringer, rue de Chartres, de qui elle a soustrait à la vente depuis 4 mois. Elle est de la taille d'environ 5 pieds, elle a les cheveux noirs, bouche grande, Elle marche les pieds en dehors. Cette esclave a été échappée mystérieusement hier matin, vers 4 heures.

La récompense susdite et tous les frais raisonnables seront payés à celui qui la ramènera au soussigné, ou la mettra à la geôle. L. A. GUNST.

18 déc 84, Nelle-Levée

$100 DE RÉCOMPENSE

SERA l'absente de chez son maître, depuis le 25 courant, dans l'après-midi, Mr. RUBENS, d'un teint un peu rougeâtre taille 5 pieds 7 pouces, charpentier et menuisier de son état, et propre à faire un peu de tout avec l'ouvrage domestique, cocher, âgé de 27 à 28 ans et vêtu, lorsqu'il s'absente, d'une veste couleur marron, d'un pantalon à carreaux et d'une chapeau noir. Ses cheveux sont très crépus, et il porte de petites cicatrices au nez. Il parle et lit assez bien anglais et très doux. L'anglais et le français lui sont également familiers.

Les capitaines de bateaux et de navires sont prévenus de ne point louer ni recevoir à bord cet esclave, et la récompense ci-dessus sera allouée à quiconque le logera dans une des geôles de cette paroisse ou de cet Etat, ou qui pourra donner quelques renseignements sûrs à ce sujet, dans ce dernier cas on s'adressera au Dr. Dossman, No. 11, rue des Français, faubourg Marigny. 27 nov—1

QUINZE PIASTRES DE RÉCOMPENSE.—Parti marron, de chez le soussigné, il y a environ deux semaines, un griffe foncé nommé Hill, âgé d'environ 25 ans, taille de 5 pieds 5 pouces, figure ronde, cheveux courts, figure grossière. Edward en fait aussi passer pour blanc et est probablement muni de faux papiers de liberté. Les capitaines de navires, de bateaux à vapeur et autres sont prévenus de ne pas le recevoir, sous peine d'être poursuivis selon toute la rigueur des lois. S'adresser à F. J. FORSTALL & BROTHER.

12 sept—2jours 87 2, Front Levée.

DÉTENU à la geôle de la paroisse St. Bernard, un petit mulâtre nommé MADISON, se disant appartenir à M. Jacques Berrios, de la Nouvelle Orléans. Le propriétaire peut prétendre à la vente et retirer ce dernier en conformant à la loi.

Paroisse St. Bernard, 24 août 1838.

30 août—3jr FRANÇOIS GARIC—août 19

$50 DE RECOMPENSE—Enlevé de chez le soussigné, le nommé Ludwick, âgé d'environ 25 ans, taille de 5 pieds 6 pouces, grande, assez mince, un cheval brun, bien fait, âgé d'environ six ans, taille un peu au dessus de la moyenne, ayant un de ses pieds blanc, quoique cette circonstance ne paraisse qu'il a été pris par quelque personne, et ne pas qu'il a été pris par lui-même. La récompense ci-dessus sera donnée à quiconque le délivrera au soussigné ou les fournira des renseignements tendant à le faire retrouver.

20 déc—3 T. RHYDE.

CHEVAUX ÉPAVES.

Ont été amenés chez le soussigné, syndic de la paroisse St-Bernard, le 19 courant, un cheval et une jument bais, avec une marque blanche au front, le jument a les deux pieds de derrière blancs. Si ladite animaux ne sont pas réclamés dans un cinquième jour de janvier 1839, ils seront vendus à l'encan, le même jour, par le soussigné, à 10 heures A. M.

19 déc—8jrs JOSEPH SOLIS, syndic.

MULETS—Quatorze paires de superbes mulets, venant de Kentucky, à vendre à terme ou à balance par

19 déc—17 STARKEY & WHITTINGHAM

HUILE DE PALMACHRISTI—Huile blanche de palmachristi, article supérieur, en reçu et à vendre par

13 déc—17 A. B. PREVOST, 38, rue du Camp.

Les soussignés continuent pour son compte et en son propre nom des affaires de commerce

H. G. HEARTT.

3 déc 1m 88, rue de la Commune.

COMPAGNIE DU CHEMIN DE FER DU GOLFE DU MEXIQUE—Les livres de souscription de la compagnie ouverts à l'Université de la Louisiane, rue de la compagnie, rue Conti, no 57, à côté de la Banque de la Louisiane.

Par ordre de la direction.

5 déc—17 WM FURST, secrétaire.

ÉCOLES.

MOYEN D'APPRENDRE A LIRE EN 30 LEÇONS—A Vanville, Géométre-Arpenteur auteur d'instructions du manuel de Bourgeois, auteur de la Méthode abréviative pour enseigner à Lire, Le Français en 30 Leçons, et d'autres méthodes est adjugable, résultat en pratique, soit dans des leçons particulières, soit dans les cours qui seront ouverts tous les jours, depuis 8 heures du matin, jusqu'à 10 heures du soir, rue de Chartres, No 150, entre les rues Toulouse et St-Louis, ou rue Ste-Anne, No 64.

Le Professeur appliquera la même Méthode abréviative d'enseignement, modifiée toutefois d'après l'usage des Ecoles Anglaises, à l'Orthographe, à l'Arithmétique, la Géométrie, l'Algèbre, le Dessin linéaire, le Tonc, la Tenue de Livres, et à toutes qui concerne la comptabilité.

Leçons en ville 27 déc

ACADÉMIE DE DANSE

NOUVELLE METHODE.

J. DEVOTI, depuis plus de deux ans professeur au couvent des dames du Sacré-Cœur et plans les colléges de Baton-Rouge et Jefferson, a l'honneur d'informer les dames et messieurs de la Nouvelle-Orléans, qu'il a ouvert son cours chez Mme. Lefoy, No. 81, rue Royale, entre Conti et Bienville.

Renseignera le tarif, les pas les plus modernes, les valses, les figures nouvelles des quadrilles.

Les jeunes personnes qui ont terminé après midi à 4 heures pour les dames, et le soir à 7 heures pour les messieurs, au prix de 8 par mois payables d'avance. Les leçons particulières au prix de $12 pour douze cachets.

Tous les jeudis, afin de varier l'exercice, le professeur donnera des bals de jeunes demoiselles, il y aura, en présence de leurs parents, une réunion dans l'académie.

Il engage que les personnes qui apprécient cette partie complémentaire de toute bonne éducation voudront bien lui continuer leurs suffrages.

S'adresser à Mr. A. Ducas, encaisseur de Nelle-Orléans et passage de la Bourse. 18 nov a

ÉCRITURE *Courante et Ronde enseignée à l'Académie de Calligraphie de* J. DUBLAN, à l'encoignure des rues du Canal et Passage de la Bourse. Le patronage étendu, accordé dans diverses parties des Etats-Unis, à leur méthode d'enseigner et les nouvelles applications qu'ils ont faites de personnes de tout âge et de toutes conditions, sont une preuve de la supériorité de la calligraphie, les ont engagé à établir des académies permanentes à New York, la Nouvelle-Orléans et Mobile, et leur intention est d'offrir plus de facilités pour obtenir l'art de la calligraphie, que aucune autre institution du pays. Les personnes qui auront commencé dans une des académies, auront le privilège d'être admises dans les autres sans charge additionnelle. Les dames et messieurs sont invités à visiter l'établissement. Des exercices journaliers ont lieu tous les jours, des progrès rapides chez des personnes de 8 à 30 ans qui ont reçu des leçons dans cette ville.

On enseigne aux dames une écriture légère et régulière comme aussi diverses écritures ornées convenables pour les albums, billet de faire part, &c.

On enseignera aux hommes une écriture hardie et expéditive propre à faciliter les transactions d'affaires, en évitant le temps perdu à déchiffrer les hieroglyphes de la plupart des hommes d'affaires, et à donner aux commis une main élégante et ferme.

Ceux qui ne peuvent pas venir aux leçons auront le moyen de se mettre en mesure de connaître à chaque élève, afin d'accommoder toutes les personnes dont les occupations ne les permettent pas de prendre des leçons dans la journée. Il y a une Classe de nuit pour ceux qui ne peuvent venir qu'après une journée de travail.

Le nombre des leçons n'est pas limité, mais toute personne qui s'avoir commencé, est invitée à continuer jusqu'à ce qu'elle écrive assez bien pour aucun genre d'affaires, ce qui est de l'intérêt de l'élève et de l'institution.

Il sera fait une déduction très-juste aux familles et aux classes, dans toutes les parties de la ville.

Les dames qui le préfèrent pourront recevoir des leçons chez elles. On exécute des écritures ornées de la manière la plus élégante. On exécute des diplômes, cartes, billets de faire part, dans le goût le plus recherché.

La science de la "Calligraphie de Dublan" à passage des écoles et des personnes qui veulent apprendre elles-mêmes, ou mieux encore, pour leurs enfants, et aux hommes de loi, et ceux qui ne peuvent tirer acquisition d'une autre manière. 22 oct—6m

MR. DU MONCEAUT, Professeur de Danse, nouvellement arrivé, s'honneur d'informer les dames et messieurs de la Nouvelle-Orléans, qu'il donne de la danse particulière jusqu'à ce qu'il sera appelé.

Il enseignera les pas les plus nouveaux et les plus gracieux, ainsi que les valses.

Mr. Du Monceau n'ayant pas l'honneur d'être connu, désire seulement que ses personnes qui ont connu ses leçons, afin de lui procurer de suite, pour prouver que rien le mouvement de cette nouvelle méthode, qu'il peut mettre à nouveau les personnes qui ont le moins de dispositions à danser ainsi qu'à valser, qu'elles peuvent le prouver en venant chez lui, au Parterre.

Les personnes qui voudraient apprendre les dames de caractère, comme la gavotte, l'anglaise, la cosaque et tous les pas très-à-la-mode, ainsi que deux d'été, seront prévenues qu'il sera à leur disposition, pour moins frais le cours par semaine, pour deux leçons par semaine, pour trois leçons par semaine, les 12 cachets $12.

Les personnes qui voudront lui l'honorer de leur confiance, qui prient d'écrire à son domicile, rues Dauphine et St-Philippe, No. 283, où il donnera des leçons de minuit, jusqu'à 1 heure du matin, pour les dames de dix heures à midi, et pour les messieurs, de quatre heures après heures de soir. 22 nov—3js 15

Nouvelle Orléans.

PENSIONNAT DES DAMES VERNIES,

Philippe et Royale.

Pension par trimestre $72

Demi-pension par mois 12

Externes par mois 8

Cette Pension a toujours de bons professeurs pour la Classe Française, la Classe Anglaise, la Langue Espagnole, le Dessin, la Musique, la Danse et l'Escrime.

PENSION DE DEMOISELLES,

Rue Philippe, auprès du Gouvernement,

DIRIGÉE PAR MADAME GRANET.

CONDITIONS.

Demi-pension par mois $16 00

Externat do 8 00

Piano do 8 00

Harpe do 12 00

Dessin do 6 00

Danse do 6 00

Chant do 10 00

Usage du Piano do 1 00

Espagnol do 8 00

Les Leçons, ardoises &c, se paient séparément.

1° Un mois commencé se paie en entier.

2° Les paiements se font régulièrement chaque mois.

3° Il n'est aucune déduction pour les absences pour les vacances.

Mad. Granet, veuve et héritière par des maîtres distingués M. Dublan, et Mr. Dublan lui-même l'a, à l'usage de l'Institution.

Institution Jefferson.

Préparatoire au Collège Jefferson et autres, dirigée par B. GRANET, docteur en lettres.

Passage de la Bourse, entre Conti & Bienville.

Ce lieu a le charme de préférer à tout autre. Il est le seul plus favorable à ce genre d'établissement. Un Professeur Gradué en médecine, et rien ne distrait l'attention des élèves.

L'INSTITUTION JEFFERSON est divisée en deux sections distinctes. La première, ou section élémentaire comprend les diverses branches de l'éducation ordinaire en Français et en Anglais. La seconde section embrasse le latin, le Grec, les Mathématiques &c.

L'exactitude, l'ordre et la discipline y sont exigés et observés.

CONDITIONS

Classe élémentaire par mois $10

Classe supérieure 15

Langue Espagnole 8

Les Livres, Ardoises et Papiers se paient séparément.

Un mois commencé se paie en entier.

Il n'est point de déduction pour les absences, les changements ou les vacances.

Les jours de congé ne doivent se faire régulièrement.

HEURES DE CLASSE, de 8 1/2 à 3, excepté le Samedi et les jours de congé.

A son arrivée à la Nouvelle-Orléans, Mr. Verger & Co. avait à la Bourse de la Louisiane, il a l'honneur, dans son propre intérêt, de prévenir les Capitaines de navires qu'il a à vendre, à la Bourse de la Louisiane, rue Conti, et Magazin, rue de Chartres, et Magazin, rue de Chartres, et Magazin, rue de Chartres